

## ... Axes stratégiques de développement et déclinaisons opérationnelles 2009/2013

### Activités – axes spécifiques pour le médicosocial

- **Consolider la participation des usagers** au choix des prestations qui leur sont proposées et recueillir leur avis sur les réalisations (au-delà des questionnaires de satisfaction), développer la mise en place des groupes d'expression et, au niveau national, d'une instance consultative des usagers.
- **Renforcer la diversité des interventions** : repérage précoce, consultations de proximité, éducation thérapeutique, réduction des risques et prévention des dommages.
- **Développer les modalités d'hébergement sociaux et médico-sociaux** en complément de nos activités ambulatoires.
- **Accroître et formaliser les partenariats** entre établissements sociaux, médicosociaux et sanitaires.
- **Développer la qualité et la coordination des soins** avec la médecine de ville, l'action sociale et les réseaux de santé.

### Fonctionnement et organisation

- **Communication interne** : développement de l'intranet avec l'inclusion de forums thématiques, organisation d'une rencontre nationale de l'ensemble des salariés coordonnée avec la rencontre nationale des adhérents, organisation de journées nationales et régionales thématiques.
- **Mutualisation et optimisation de l'organisation interne** : mise en place d'un pôle national achat chargé de mutualiser et négocier prix et contrats, renforcement technique et mise en conformité du logiciel interne de suivi des activités, conception et réalisation d'un traitement centralisé de la paie, élaboration de procédures d'harmonisation des coûts des prestations en matière de prévention, de formation, d'accompagnement et de soins...
- **Coordination et pilotage régional des activités** à consolider avec la recherche de financements et la mutualisation des moyens pour les actions de prévention.

A.N.P.A.A.

## AXES STRATÉGIQUES 2009-2013

**L'A.N.P.A.A. est une  
association nationale  
unitaire représentative  
fondée sur  
des valeurs humanistes.**

- **A l'égard de toute personne** :  
respect, dignité, qualité de vie,  
refus de toute discrimination,  
absence de jugement, responsabilité  
et autonomie au travers de ses  
droits et devoirs envers elle-même,  
son entourage et la collectivité ;  
confiance et solidarité à son égard ;  
liberté d'expression et de choix, en  
particulier quant aux projets de vie.

- **Pour elle-même** :  
indépendance par rapport à toute  
organisation philosophique, politique  
ou religieuse, réponse aux besoins  
et aux aspirations des personnes  
et de la société, amélioration  
des services rendus et innovation,  
en adaptation constante avec les  
évolutions sociétales et dans le  
respect de sa charte associative.

- **Pour la société** :  
paix, droit au logement, à la  
nourriture, à la santé, au travail,  
à la formation et à des ressources ;  
progrès social, économique,  
environnemental et individuel,  
qualité de vie, solidarité.

## L'A.N.P.A.A. est promotrice de réflexions, de débats sociétaux et de projets relatifs aux substances psychoactives et aux pratiques addictives

- En réaffirmant la nécessité d'une authentique culture de prévention et de promotion de la santé par l'Etat en matière d'addictologie,

- En participant à la définition, au développement et à la mise en œuvre des politiques publiques relatives aux substances psychoactives (alcool, tabac, médicaments psychotropes, drogues illicites consommées isolément ou associés entre eux) et aux pratiques addictives sans produit :

- du côté de l'offre, en suscitant une réglementation et un encadrement de l'accessibilité aux produits psychoactifs et aux jeux, en cohérence avec les objectifs de santé publique et de qualité de vie des personnes (éducation à la santé, prévention des premières consommations, prévention des conduites à risque, réduction des risques) ;

- du côté de la demande : en agissant sur les causes et conséquences socio-culturelles, économiques et sanitaires, en réduisant les risques et prévenant

les dommages, en contribuant à la définition, au développement et à la mise en œuvre des politiques publiques relatives au dispositif de santé en addictologie : prévention, intervention précoce, accès aux soins, soins et accompagnement médico-psycho-sociaux ; en confortant la place et les missions du secteur médicosocial dans l'organisation de la santé publique et l'accompagnement des personnes.

## L'A.N.P.A.A. propose des bases pour réfléchir et agir

- **La proximité** est assurée grâce à la présence de bénévoles et d'équipes professionnelles dans tous nos comités départementaux implantés sur l'ensemble du territoire. Elle se concrétise par des interventions au plus près des populations, en appui de la déclinaison territoriale des politiques publiques en addictologie.

- **Les compétences** des professionnels formés et diplômés se réfèrent aux recommandations de bonnes pratiques, aux méthodes et aux outils validés. Elles s'enrichissent de la recherche clinique et évaluative et s'inscrivent dans une démarche qualité.

### ■ Des continuums sur 4 axes

- **Continuum des addictions** par une approche globale et intégrée des différentes pratiques addictives avec ou sans produit, prenant en compte les spécificités liées aux caractéristiques des produits, aux modes d'usage et aux circonstances de consommation, aux personnes et à l'environnement ;

- **Continuum des activités** par la promotion d'une politique de santé publique cohérente en matière de promotion de la santé, par la prévention des pratiques addictives passant par la reconnaissance et le soutien des actions de prévention de proximité, ainsi qu'une politique d'encadrement de l'accessibilité aux produits, et notamment du marketing et de la publicité des boissons alcooliques ; par la prévention de proximité, le repérage précoce des usages nocifs, la réduction

des risques, les consultations avancées, l'accès à l'accompagnement et aux soins des personnes en difficulté avec leurs pratiques addictives et leur entourage ;

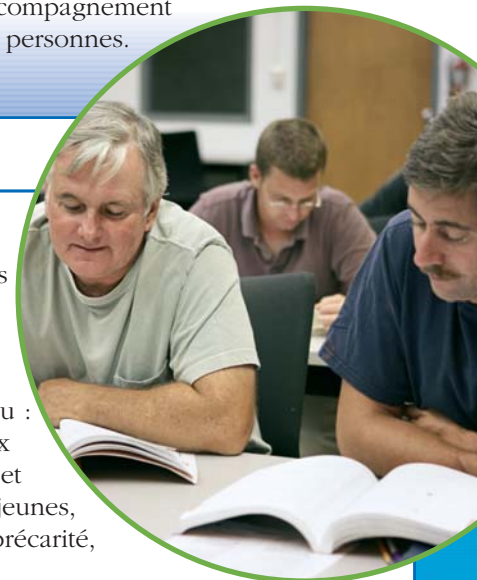
- **Continuum des publics** en s'adressant à tous les milieux, à tous les âges de la vie, en tout lieu : de travail, de loisirs, d'activités sportives..., aux personnes présentant des pratiques addictives et leur entourage, aux populations vulnérables : jeunes, femmes enceintes, personnes en situation de précarité, personnes sous main de justice, seniors... ;

- **Continuum des territoires** en partant de diagnostics et d'objectifs partagés basés sur les besoins identifiés et des prestations de terrain reposant sur un maillage pertinent et intégrant l'ensemble des partenaires et des acteurs.

### ■ Des modalités d'intervention

- **adaptées aux publics** avec des modalités de prévention, de réduction des risques, d'accompagnement et de soins (individuels ou collectifs, ambulatoires, ou avec hébergement).

- **ajustées aux problématiques** : prévention, formation des professionnels relais, prévention des risques professionnels, éducation, information et évaluation, repérage et intervention précoces, intervention brève, entretien motivationnel, éducation thérapeutique, réduction des risques et prévention des dommages, sevrage et/ou substitution, accompagnement et soins, aide à l'entourage.





## L'A.N.P.A.A. est organisée en réseau

■ **Association unitaire** régie par la loi de 1901 constituée d'adhérents et de bénévoles animant ses établissements régionaux et départementaux, dirigée par le Conseil d'administration et le siège national, employeur de professionnels formés, tous solidaires et concourant aux objectifs communs.

■ **Déconcentrée** au travers de ses comités départementaux et régionaux ; ces derniers bénéficiant d'une large délégation pour coordonner les activités opérationnelles et piloter des projets communs en phase avec les politiques régionales de santé publique et en correspondance avec le renforcement de la régionalisation de notre organisation.

## L'A.N.P.A.A. est représentative dans le champ de la santé publique

■ **Reconnue** d'utilité publique, elle est agréée d'éducation populaire et association éducative complémentaire de l'enseignement public et soutenue notamment par l'Etat et l'Assurance maladie.

■ **Active** : en lien avec la DGS et la MILDT, l'A.N.P.A.A. est membre d'instances consultatives nationales et régionales. Elle contribue à l'élaboration et au suivi de la législation et des politiques publiques en addictologie et autres secteurs d'activité concernés par les pratiques addictives (champ social, politique de la ville, politique pénale,...). Elle participe au débat public et sociétal par ses interventions dans les médias et en promouvant la démocratie sanitaire.

## L'A.N.P.A.A. développe des partenariats et des coopérations avec :

■ **Des organisations européennes et nationales représentatives** du secteur social, médicosocial ou économique (Eurocare et OMS via les travaux européens, UNIOPSS, Groupe Alerte, Fédération nationale de la Mutualité Françaises, réseaux mutualistes, organisations professionnelles...) pour faire connaître ses activités, propositions et revendications.

■ **Des fédérations ou associations du champ de l'addictologie** (Fédération française d'addictologie, Société Française d'alcoologie, DATIS, SAF France, ANITeA, F3A, FNESAA, Ligue contre le cancer...) en tant que promoteur, contributeur et opérateur de la politique publique de santé dans le champ de l'addictologie.

■ **Les associations d'entraide**, dans le cadre d'activités complémentaires et de projets coordonnés impliquant bénévoles et anciens malades.



# Axes stratégiques de développement et déclinaisons opérationnelles 2009/2013...

La définition et l'élaboration des projets de l'A.N.P.A.A. ainsi que la mise en œuvre de ses activités dans les prochaines années s'inscrivent dans un contexte en évolution : renouvellement des autorisations de fonctionnement prévu en 2012, regroupement des établissements sociaux, médicosociaux et sanitaires, Plan Addictions 2007-2011 et Plan gouvernemental 2008-2012 de la MILDT, mise en place des Agences Régionales de Santé en 2010. Dans ce contexte, l'A.N.P.A.A. entend promouvoir les objectifs suivants :

## Projet associatif et vie associative

■ **Vie associative** : rencontre nationale annuelle des adhérents, en plus de l'assemblée générale, mise en place de formations pour les bénévoles, participation aux rencontres régionales, campagne nationale d'adhésion tous les deux ans.



■ **Communication et action politique** : élargissement des actions et rencontres régulières avec les médias, modernisation et enrichissement continu du site Internet avec l'inclusion de forum interactifs, renforcement de l'action politique auprès de l'Union européenne (encadrement de la publicité et prévention des risques pour les jeunes, les femmes, législation relative au tabac et aux jeux...).

■ **Extension des partenariats** : vers le monde étudiant, professionnel et mutualiste ainsi que des fédérations d'associations du secteur de la jeunesse et des loisirs, implications dans des réseaux axés sur la promotion de la santé, l'accompagnement et les soins.

■ **Obtenir un statut de la prévention, des moyens régionaux pérennisés et des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens.**

■ **Etudes et recherches** : réponse à des appels d'offre de recherche émis par les collectivités publiques ou des organismes de recherche dans le champ de la clinique et des sciences sociales.

## Activités – axes généraux

■ **Actualisation de nos compétences en addictologie** relatives à l'accueil, à la réduction des risques, à la prise en charge des addictions avec ou sans produit (jeux) par la formation, les échanges de pratiques, des rencontres thématiques et l'implication dans des actions de recherche. Réalisation de formations en animation d'équipes et en gestion ayant pour objet d'optimiser nos fonctionnements internes.

■ **Intégration des référentiels d'évaluation et d'amélioration de la qualité** des prestations et du service rendu aux publics et aux usagers, diffusion et utilisation des recommandations de pratiques professionnelles, des conclusions des conférences de consensus, méthodes et des outils validés en promotion de la santé, formation, accompagnement et soins.



## Activités – axes spécifiques pour la prévention

■ **Etre acteur d'une politique éducative pour la santé en addictologie** tout au long de la vie des personnes, en prenant appui sur l'entourage et les professionnels de l'éducation et de la santé.

■ **Développer la prévention des risques professionnels** par l'accroissement de nos compétences internes (en termes de sensibilisation, formation et conseil) en y incluant la prospection et les partenariats avec les organisations du travail.

■ **Accroître et diversifier les interventions** relatives aux pratiques addictives chez les femmes en âge de procréer, étendre les formations au repérage précoce et à l'intervention brève aux professionnels de santé.

■ **Concevoir des indicateurs** facilitant le repérage des activités de prévention.

■ **Améliorer la qualité de nos prestations** par une démarche d'évaluation continue.

